|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | ECFIN.DDG1.C.1 |
| Numéro de poste Sysper: | 350075 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Gilles Mourre  1 février 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La mission de l'unité est de contribuer à la réalisation et au maintien de finances publiques saines et viables dans la zone euro et dans l'UE et de contribuer au processus de décision politique au niveau européen dans le domaine de l'Union économique et monétaire (UEM). Pour atteindre ces objectifs, l'unité cherche à améliorer le cadre budgétaire de l'UE, à renforcer la coordination des politiques budgétaires des États-membres, ainsi qu`à développer des outils analytiques nécessaires pour mener une analyse approfondie sur ces thématiques. L'unité veille aussi à la bonne mise en œuvre du Pacte de Stabilité et de Croissance, tel que réformé en avril 2024. Dans ce contexte, elle développe des instruments analytiques et de politique économique, qui servent à promouvoir la qualité des finances publiques dans leur ensemble. Cette tache implique de suivre les développements budgétaires, de contribuer aux stratégies de politique publique, ainsi qu'au travail méthodologique et analytique sur certaines problématiques et au travail législatif sur le dessin du cadre de surveillance des politiques budgétaires. L'unité coordonne également la production du rapport sur les Finances Publiques dans l'UEM, qui inclut une analyse des évolutions budgétaires et de la mise en œuvre du cadre budgétaire de l'UE, ainsi que des études thématiques sur certaines questions revêtant une importance particulière dans le débat sur les finances publiques et la conduite de la surveillance budgétaire. L'unité est en charge également de l’évaluation et de l’analyse de l’instrument temporaire pour soutenir les États-membres dans la réduction des risques de chômage en situation d'urgence (SURE), mis en place durant la pandémie de COVID19 et discontinué depuis.

Au cœur de son travail, l'unité maintient d'étroites relations avec les autorités des Etats-membres, avec les autres institutions européennes, la Banque Centrale Européenne ainsi que d'autres organisations internationales, en particulier le FMI et l'OCDE.

**Présentation du poste (nous proposons)**

L’occupant du poste contribuera aux travaux de l’unité, notamment dans les domaines suivants :

• Évaluer les politiques budgétaires de la zone euro dans son ensemble et ses implications pour le "policy mix" au niveau agrégé et national

• Examiner les facteurs affectant la qualité de la politique budgétaire, en particulier les déterminants d'un ajustement budgétaire réussi.

• Préparer les lignes directrices sur la politique budgétaire pour les Conseils ECOFIN, l'Eurogroupe et les réunions de l'OCDE, du G20 ou du FMI. Au sein de ce travail, l'unité travaille étroitement avec d'autres unités de la Direction et de la DG.

• Développer et aider à mettre en œuvre des outils empiriques et théoriques qui peuvent être utilisés lors de l`implémentation et du développement du Pacte de Stabilité et de Croissance, assurer une base analytique solide.

• Contribuer au développement de recommandations cohérentes entre les pays en matière budgétaire, dans le cadre du Pacte de Stabilité et de Croissance et des Lignes Directrices en matière de politique économique ainsi que de la Procédure pour Déséquilibres Macroéconomiques.

• Évaluer et analyser l’instrument européen de soutien temporaire pour atténuer les risques de chômage en situation d’urgence (SURE).

• Participer aux activités d'information de la DG, à travers de nombreux contacts et une participation active à des évènements au sein des autres institutions de l'UE, de la BCE, des Etats-membres, d'autres organisations internationales ou avec d'autres interlocuteurs pertinents pour son travail.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un(e) économiste dynamique, très motivé, avec de fortes compétences analytiques et ayant de préférence une expérience en matière de surveillance des politiques budgétaires de l`UE, afin de rejoindre notre équipe et de contribuer à l'analyses économique ainsi qu'à la formulation de conseils dans les domaines de compétence de l'unité C1 de la DG ECFIN telle que présentée ci-dessus.

Le poste requiert une collaboration étroite avec les autres membres de l'unité et les collègues de la DG. Par conséquent, des qualités interpersonnelles et une attitude coopérative au travail sont essentielles. Le/la candidat(e) sélectionné(e) devra avoir de bonnes compétences organisationnelles et être en mesure de gérer efficacement de multiples demandes dans des délais serrés.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)